



## PARCOURS JE REVISE LES COMPTES

**31**  
FORMATIONS VIDEO  
de 8 minutes en moyenne



**DES APPORTS  
THEORIQUES**

en format PDF



**Environ 7 heures  
pour se former**

### PREREQUIS

- Aucun

### OBJECTIFS

- Contrôler les comptes à partir du grand livre
- Comptabiliser les écritures de fin d'exercice
- Préparer l'établissement des comptes annuels

### PUBLIC VISE

- Comptables d'entreprises et de cabinets d'expertise comptable
- Etudiants du DCG

### EXPERTS FORMATEURS

- Experts-comptables principalement.

## LES 31 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Le droit comptable
- 2/ Les principes comptables
- 3/ Les normes comptables françaises
- 4/ Les normes comptables IFRS
- 5/ La révision comptable
- 6/ Les travaux d'inventaire
- 7/ Le rapprochement de banque
- 8/ Lettrage des comptes clients et fournisseurs
- 9/ Enregistrement des immobilisations
- 10/ Différences ou immobilisations et charges
- 11/ Calcul des amortissements
- 12/ L'amortissement dégressif
- 13/ Cession des immobilisations
- 14/ La TVA en 5 minutes
- 15/ Fonctionnement de la TVA
- 16/ Contrôle de la TVA
- 17/ Les capitaux propres
- 18/ La détermination et l'affectation du résultat
- 19/ Les comptes d'emprunts
- 20/ Calcul et comptabilisation des provisions
- 21/ Dépréciation des créances clients
- 22/ Dépréciation des titres
- 23/ Le principe comptable d'indépendance des exercices
- 24/ Régularisation des charges et produits
- 25/ Les provisions pour congés payés
- 26/ Les provisions pour risques et charges
- 27/ L'inventaire physique
- 28/ Valorisation des stocks avec la méthode CMUP
- 29/ Valorisation des stocks avec la méthode FIFO
- 30/ La dépréciation des stocks
- 31/ Les emballages consignés

### **i** Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site [service-public.fr](http://service-public.fr) pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>